



Je mets mon bac à
roulettes pucé pour les
recyclables (bac
couvercle jaune)...

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Seuls les bacs pucés à roulettes avec couvercles jaunes mis en place avec la redevance incitative, sont collectés.

Les anciens bacs, bacs à roulettes non pucés et modules (bacs à anses) ne sont plus collectés. Les recyclables doivent être en vrac dans les bacs.

Pour les usagers aux sacs, des sacs transparents jaunes seront donnés lors de la dotation des sacs pour les ordures ménagères résiduelles.

Vous pouvez garder ces bacs pour d'autres fonctions (apporter le verre et le papier dans les colonnes, ou apporter d'autres déchets dans les déchèteries par exemple...) ou les ramener dans les déchèteries du SIEOM si vous n'en avez pas l'utilité.

Merci pour votre compréhension